

Fonds Desjardins

Actions privilégiées canadiennes



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 30 SEPTEMBRE 2020

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :
**Desjardins Gestion
internationale d'actifs**

DATE DE CRÉATION :
11 avril 2016

CATÉGORIE CIFSC* :
Actions privilégiées à revenu fixe

Le marché des actions privilégiées a poursuivi sa lancée amorcée au deuxième trimestre. L'indice de référence affiche un rendement de +11,4 % pour la période. Tous les types de structure terminent le trimestre avec un rendement positif, mais les actions à taux révisable ont eu un rendement supérieur aux autres types de structure.

Un nouveau produit dans le marché obligataire canadien a fait son apparition au cours du troisième trimestre. Il s'agit des billets avec remboursement de capital à recours limité (billets ARL). Depuis les changements imposés par l'autorité de réglementation pour l'émission de capital réglementaire à la suite de la grande crise financière de 2008, les banques sont limitées dans les produits pouvant combler leurs besoins de fonds propres de catégorie 1 (Additional Tier 1 [AT1] ou autre instrument de fonds propres de catégorie 1). En effet, l'émission d'actions privilégiées constituait la solution pour cette catégorie de capital. Le marché des actions privilégiées étant petit, comparativement au marché des obligations de sociétés, les banques souhaitaient pouvoir réintroduire un produit AT1 dans le marché obligataire canadien afin d'avoir davantage de flexibilité. Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) accepte le produit comme étant un instrument de capital, sous certaines conditions.

Ainsi, non seulement ce nouveau produit peut se substituer aux actions privilégiées dans la tranche AT1 (jusqu'à concurrence de 50 %), mais, dans les conditions actuelles de marché, il est aussi nettement moins coûteux pour les institutions financières d'émettre ce type d'instrument plutôt que des actions privilégiées. Par conséquent, les institutions financières seront absentes du marché primaire des actions privilégiées pour un certain de temps. De plus, des actions privilégiées existantes seront fort probablement rachetées par les émetteurs afin de les substituer par des billets ARL.

Cet élément a grandement contribué à la hausse du marché des actions privilégiées au cours de la période, notamment les titres de banques et de compagnies d'assurance vie, lesquelles ont aussi accès à ce nouvel instrument de dette. Cela vient indéniablement changer la donne à long terme pour le marché des actions privilégiées.

Un autre élément qui a contribué positivement à la performance du marché est le rachat par la Banque Royale de six de ses titres, pour un total de 1,5 milliard de dollars. Le rachat en tant que tel n'est pas une surprise, puisque ces titres ne sont pas des produits de type NVCC (Non-Viable Contingent Capital ou fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité), mais le fait que la banque les rachète tous d'un coup constitue une surprise.

Fonds Desjardins

Actions privilégiées canadiennes



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 30 SEPTEMBRE 2020

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :
**Desjardins Gestion
internationale d'actifs**

DATE DE CRÉATION :
11 avril 2016

CATÉGORIE CIFSC* :
Actions privilégiées à revenu fixe

En fin de trimestre, la Banque TD a annoncé le rachat d'un de ses titres, une action perpétuelle à taux fixe, qui est un produit NVCC. Non seulement il s'agit de la première action privilégiée NVCC à faire l'objet d'un rachat, mais la Banque TD a aussi payé une prime pour effectuer ce rachat. C'est un élément de plus qui indique que la capitalisation boursière du marché des actions privilégiées est appelée à décroître.

Il n'y a eu aucune souscription sur le marché primaire au cours de la période. Les sociétés exerçant des activités dans des secteurs autres que le secteur financier ne semblent pas souhaiter prendre la place laissée vacante par les banques.

Même si plusieurs facteurs incitent à la prudence à l'aube du quatrième trimestre, les actions privilégiées demeurent une catégorie d'actifs intéressante à moyen terme. En dépit de la remontée du trimestre, les niveaux actuels offrent toujours un rendement courant intéressant, à tout le moins relativement à plusieurs autres types d'investissement. L'arrivée des billets ARL et son impact sur le marché primaire, ainsi que le rachat de titres par les banques, et potentiellement par les compagnies d'assurance, devraient soutenir ce marché.

La performance du portefeuille s'est avérée inférieure à l'indice de 42 points de base. La sélection de titres au sein des actions à taux révisable ainsi qu'une légère surpondération aux actions perpétuelles à taux fixe expliquent cette sous-performance.

* CIFSC réfère à Canadian Investment Funds Standards Committee. Le CIFSC a pour mandat de normaliser la classification des fonds d'investissement au Canada. <http://www.cifsc.org/>.

Les informations incluses dans ce document sont présentées à des fins d'illustration et de discussion seulement. Elles ne devraient pas être considérées comme des conseils d'investissement ou des recommandations d'achat ou de vente de titres, ou des recommandations de stratégies de placement particulières. Ce document ne doit en aucun cas être considéré ou utilisé aux fins d'offre d'achat de parts dans un fonds ou de toute autre offre de titres, quelle que soit la juridiction. L'information se veut générale et destinée à illustrer et à présenter des exemples relatifs aux capacités de gestion du gestionnaire de portefeuille cité dans ce document. Toutes les perspectives, observations et opinions sont sujettes à des changements sans préavis.

Les informations présentées sur le contexte de marché et la stratégie représentent un sommaire des observations du gestionnaire de portefeuille cité à l'égard des marchés dans leur ensemble et de sa stratégie à la date indiquée. Différentes perspectives peuvent être exprimées basées sur des styles de gestion, des objectifs, des opinions ou des philosophies différents. En aucun cas ce document ne peut être reproduit, en tout ou en partie, sans avoir obtenu la permission écrite du gestionnaire de portefeuille cité.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.